

Délibération 2022-26-CA.P

Séance du 07 Juillet 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Plan de mobilité 2022-2025

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 150 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 07 juillet 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental ;

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Pascal Rutkowski, Chargé de mission Mobilité, qui présente aux membres le plan de mobilité pour les années 2022-2025 construit autour de 4 axes :

- ✓ Axe 1 : Accompagner la communauté universitaire aux changements ;
- ✓ Axe 2 : Améliorer l'accessibilité aux campus pour tous ;
- ✓ Axe 3 : Réduire les coûts liés aux transports ;
- ✓ Axe 4 : Limiter les déplacements.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le plan de mobilité pour les années 2022-2025 selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 07 juillet 2022

Abdelhakim Artiba
Président

